





Formation nationale des référents sûreté

Cours en étude sur fond documentaire et remédiation :

- Historique de la prévention situationnelle et base légale (avant semaine 1);
- Les principes de la prévention situationnelle (avant semaine 1);
- Les acteurs et les missions de la prévention situationnelle (avant semaine 1);
- Les différents éléments de protection mécanique et électronique (avant semaine 1);
- Identifier les différentes composantes des systèmes de vidéoprotection qui peuvent favoriser l'exploitation judiciaire (avant semaine 1);
- Utiliser un outil informatique simple pour illustrer les études de sûreté (avant semaine 3) ;
- La méthodologie dans un diagnostic de sûreté (après semaine 2 et avant semaine 3);
- La prévention de la radicalisation (avant semaine 4).

SEMAINE 1

Objectif n°1 : appréhender les notions de prévention situationnelle et être en mesure de réaliser une consultation de sûreté;

- Remédiations et méthodologie commune aux quatre modes de restitution;
- Vidéoprotection : enjeux, définition, types d'espace, base légale, stratégie d'implantation ;
- Les différentes phases de l'entretien, contenu et réalisation d'une consultation de sûreté : exercices.

SEMAINE 2

Objectif n°2 : identifier les différents rôles d'accompagnement du référent sûreté en matière de vidéoprotection;

- Le RGPD, Le rôle des Forces de Sécurité de l'Etat (FSE) en matière de vidéoprotection ;
- Le rôle du RS, les différents régimes juridiques (mutualisation des moyens, nouveaux usages des systèmes de vidéoprotection - caméras piétons, LAPI, pièges photographiques, drones, IA...);
- La commission départementale de vidéoprotection, le CIPDR, le FIPD.

Objectif n°3 : Rédiger une évaluation de sûreté et un diagnostic de sûreté ;

- Les différentes phases de réalisation d'une évaluation et d'un diagnostic de sûreté :
- Le risque malveillance ; les voies de traitement du risque ; les outils de synthèse ;
- appréhender la phase rédactionnelle d'une évaluation de sûreté : exercice.

SEMAINE 3

Objectif n°3 : Rédiger une évaluation de sûreté et un diagnostic de sûreté (suite et fin) ;

appréhender la phase rédactionnelle d'un diagnostic de sûreté : exercice.

Objectif n°4: Rédiger un audit de sûreté et un audit de vidéoprotection urbaine;

Déclinaison de la méthodologie de rédaction du diagnostic de sûreté. TD.

Objectif n°5: identifier le rôle du référent sûreté en matière de transports de fonds;

- Problématique de sûreté en milieu bancaire ;
 - Cadre juridique et commission départementale des transports de fonds. DAB, dispositifs de maculage, convoyeurs de fonds.

SEMAINE 4

Objectif n°6 : Intégrer les éléments de la menace terroriste dans la stratégie de sécurité nationale;

- Les modes opératoires terroristes et l'évolution de la menace ;
- Les réponses de l'Etat (prévention de la radicalisation, plan Vigipirate, les guides SGDSN);
- L'élaboration d'un PSE, d'un PPMS, les protections d'un PCS et les missions des agents privés de sécurité.
- La réglementation et les risques liés aux explosifs, notions de balistique, sites sensibles, drones, dispositifs normés et alternatifs anti véhicules bélier, protection d'un grand événement;

Objectif n°7 : repérer les signaux faibles d'une entreprise pouvant être la cible d'intelligence économique;

Objectif n°8 : Identifier les notions utiles aux référents sûreté dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité ;

SEMAINE 5

Objectif n°9 : Évoluer une étude de sûreté et de sécurité publique (ESSP).

- Le cadre légal de l'Etude de Sûreté et de Sécurité Publique ;
- Le contenu d'une ESSP. La ZAC, la sous-commission départementale de sécurité publique ;
- La protection des chantiers, lecture de plans, sécurité incendie, l'évaluation d'une ESSP, l'ANRU. TD.



du 08 au 12 janvier 2024 du 22 au 26 janvier 2024 du 12 au 16 février 2024 du 26 février au 08 mars 2024. o9h-17h30 (22 jours 1/2 – 150h)

École Nationale Supérieure de la Police

49, rue Chaude 77130 CANNES ÉCLUSE

PUBLIC CIBLE

Directeurs de site, Responsables sûreté

Exposé interactif, étude sur fond documentaire, remédiation, démonstration, exercices, travaux dirigés, débriefing

Fonctions de responsable dans la sûreté

4 QCM et un examen écrit de o₃ heures (examens éliminatoires)

1000,00 € TTC/semaine Frais de restauration et d'hébergement en sus (cf. bulletin d'inscription)

INSCRIPTIONS

ENSP de Cannes Écluse Secrétariat de la formation des référents sûreté:

01 64 69 36 47 ensp77-formation-rs@interieur.gouv.fr